

Madame, Monsieur, Chers Parents,

Vous avez choisi, pour l'année scolaire 2024-2025, de scolariser votre (vos) enfant(s) dans notre établissement ; nous vous remercions sincèrement pour la confiance que vous nous accordez.

Afin de préparer au mieux la rentrée de septembre 2024, vous trouverez toutes les informations nécessaires **sur le site internet** (<https://stjoseph-stmarc.fr>) sur la page « **circulaire de rentrée** » : les dates de rentrée, la convention de scolarisation, les chartes informatique et de vidéosurveillance, des informations sur la restauration, la mutuelle Saint Christophe, les fournitures scolaires, le trousseau internat, l'achat de la calculatrice pour les élèves de seconde générale et technologique et de seconde professionnelle (Hôtellerie-Restauration, Boulangerie-Pâtisserie et Commerce-Vente).

Certains documents sont à compléter et à nous retourner entre le 26 août et le 11 septembre 2024 dans une enveloppe portant le(s) nom(s), prénom(s) et classe(s) de votre (vos) enfant(s) :

- La convention de scolarisation, impérativement (un exemplaire par enfant), signée par les deux représentants légaux,
- L'autorisation de prélèvement (à remplir pour les nouvelles familles et/ou en cas de changement de RIB),
- Le courrier concernant la cotisation APEL,
- + Joindre une attestation de responsabilité civile de votre assurance habitation.

POUR LES INTERNES DE SAINT JOSEPH:

Mettre les pièces demandées ci-dessous dans une enveloppe qui vous intitulerez « Vie Scolaire Internat » portant le(s) nom(s), prénom(s) et classe(s) de votre (vos) enfant(s).

- Autorisation de sortie et la fiche d'urgence à compléter (à télécharger sur le site internet)
- Photocopie de la carte vitale
- Photocopie de la carte mutuelle
- Un chèque de caution de 30€ pour la clé de la chambre

Nous préparons activement la rentrée de septembre pour accueillir au mieux les élèves. Nous sommes mobilisés autour de l'organisation pédagogique des classes, l'organisation des locaux et l'ensemble des travaux que nous devons réaliser durant l'été.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter nos services, à partir du lundi 26 août, date de réouverture de nos bureaux.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

A Concarneau-Trégunc, le 01/07/2024.

Yannick COULOUARN,
Chef d'Établissement.